



**COMMISSION DE RÉGIE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE**  
**Procès-verbal d'une réunion tenue à**  
**15 h 30, le lundi 23 novembre 2009**  
**Palais législatif, bureau 254**

**PRÉSENTS** : M. George Hickes (président), M. Blaikie (qui remplace M. Dave Chomiak de façon permanente), M<sup>me</sup> Braun, M. Dewar (qui remplace M<sup>me</sup> Jennissen), MM. Goertzen et Hawranik et M<sup>me</sup> Selby (qui remplace M<sup>me</sup> Korzeniowski).

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : M. Bryans, M<sup>me</sup> Chaychuk, M. Lamoureux, M<sup>me</sup> Malynyk et M. Scott.

La séance est ouverte à 15 h 33.

**DÉCISIONS**

1. Les procès-verbaux des réunions de la Commission de régie de l'Assemblée législative seront affichés dans le site Web de l'Assemblée législative du Manitoba après que des exemplaires auront été remis aux membres de la Commission et approuvés par le président de l'Assemblée.
2. Les frais normalement exigés pour accéder aux dépenses des députés ne s'appliqueront pas d'ici la fin de 2009, et toutes les demandes présentées d'ici là seront donc exemptées.
3. Le directeur de l'administration à l'Assemblée législative devra remettre des rapports trimestriels à la greffière de l'Assemblée législative concernant les allocations des députés.

La séance est levée à 15 h55.

---

**Secrétaire**

---

**Président**

Établi le 23 novembre 2009 Clerks/lamc/minutes/2009/November 23, 2009